

Fiche à retourner sous couvert de votre IEN au plus tard le 31 mars 2021

DEMANDE DE TEMPS PARTIEL OU DE REINTEGRATION A TEMPS COMPLET

NOM – PRENOM :

AFFECTATION 2020 – 2021 :

Je sollicite pour l'année scolaire 2021 / 2022 :

un temps partiel :

de droit pour élever un enfant de moins de trois ans

Nom – Prénom de l'Enfant :

Date de Naissance :

Si l'enfant atteint son troisième anniversaire au cours de l'année scolaire, je souhaite, à sa date anniversaire :

reprendre à temps complet

poursuivre par un temps partiel sur autorisation de la même quotité

de droit pour donner des soins à un conjoint, un enfant à charge ou à un ascendant (Joindre un justificatif)

de droit pour un fonctionnaire bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) (Joindre un justificatif)

sur autorisation

SUR-COTISATION

Pour la retraite, je demande à sur-cotiser pour la prise en compte des périodes de travail à temps partiel comme des périodes de travail à temps plein pour le calcul de la pension. Ceci ne concerne pas le temps partiel de droit pour élever un enfant de moins de trois ans, pris en compte sur la base d'un taux plein gratuitement.

oui

non

ORGANISATION SOUHAITEE

Je souhaiterais bénéficier :

- d'un temps partiel organisé dans le cadre d'une répartition hebdomadaire :

2 demi-journées libérées (cf circulaire : attention ce temps partiel ne correspond pas à la quotité 80% qui s'organise dans le cadre d'une répartition annuelle)

3 demi-journées libérées (uniquement pour le temps partiel de droit)

4-5 demi-journées libérées

- d'un temps partiel organisé dans le cadre d'une répartition annuelle :

50 % annualisé

80% (dont x demi-journées supplémentaires) (cf circulaire)

une reprise de mon service à temps complet

Fait à, le
Signature de l'intéressé(e)

VISA DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE

Fait à, le

Signature